

# PROJET D'ÉCOLE



Apprendre, Être & Être Ensemble

## Table des matières

Partie 1 - Présentation générale de l'école Jules Verne.....	3
1.1 Le projet de la COCOF.....	3
1.2 Présentation des lieux : le campus du CERIA.....	3
1.3 Les bâtiments scolaires.....	3
1.4 L'école Jules Verne : ses missions et ses grandes orientations.....	4
Partie 2 - Le projet d'établissement : Missions & Valeurs.....	5
2.1. Socialiser pour engager : Apprendre à Vivre Ensemble.....	5
2.2. Instruire pour Émanciper par le Savoir : Apprendre à Apprendre.....	6
2.3. Éduquer pour Élever & Libérer le potentiel de chacun.e : Apprendre à Être et à Devenir.....	7
Partie 3 - Organisation de l'école Jules Verne au jour le jour.....	8
3.1. Programme.....	8
3.2. Grille de cours.....	8
3.3. Grille horaire.....	9
➤ Grille horaire du <b>1er degré commun</b> (élèves ayant obtenu le CEB).....	9
➤ Grille-horaire du 1er degré différencié (élèves n'ayant pas obtenu le CEB) *.....	10
3.4. Le P90.....	11
3.5. La semaine de rentrée.....	11

## Partie 1 - Présentation générale de l'école Jules Verne

### 1.1 Le projet de la COCOF

L'école Jules Verne s'inscrit dans un projet ambitieux de la COCOF : créer deux nouvelles écoles à pédagogies actives et coopératives sur le campus du CERIA. Des aménagements spécifiques sont prévus : trois plateaux sportifs, des équipements complémentaires (serres pédagogiques, réfectoire, potagers, kiosque, etc) et un nouveau parc paysagé.

L'école Jules Verne a ouvert au 1er septembre 2021 et se concentre, dans un premier temps, sur le premier degré DOA (Degré d'Observation Autonome) c'est-à-dire qui organise actuellement uniquement les deux premières années du secondaire.

La rentrée scolaire 2023 verra la naissance du Lycée Alternatif Bruxellois (LAB) Marie Curie, pour les deuxièmes et troisièmes degrés.

### 1.2 Présentation des lieux : le campus du CERIA

C'est sur le campus du CERIA que se construisent les deux nouvelles écoles secondaires d'enseignement général de la COCOF. Il s'agit d'une zone identifiée comme en tension, car la création de places dans l'enseignement secondaire doit y être privilégiée pour combler le déficit de places estimé d'ici à 2025.

Le Campus vert du CERIA est très agréable et à taille humaine. Enfin, il est situé d'une part, sur la Ligne 5 du métro qui traverse Bruxelles depuis Auderghem jusqu'à Anderlecht et d'autre part, en bordure du ring. Cette localisation stratégique facilite grandement l'accès et pourrait favoriser une certaine mixité sociale.

### 1.3 Les bâtiments scolaires

Jusqu'en septembre 2023, l'école étant en construction (dans tous les sens du terme), des bâtiments provisoires (situés sur le Campus du CERIA) accueilleront l'école Jules Verne et ses élèves. En attendant, l'aménagement des classes, des ateliers et des espaces communs du nouveau bâtiment, pourront faire l'objet de réflexions collectives tout au long des premières années.

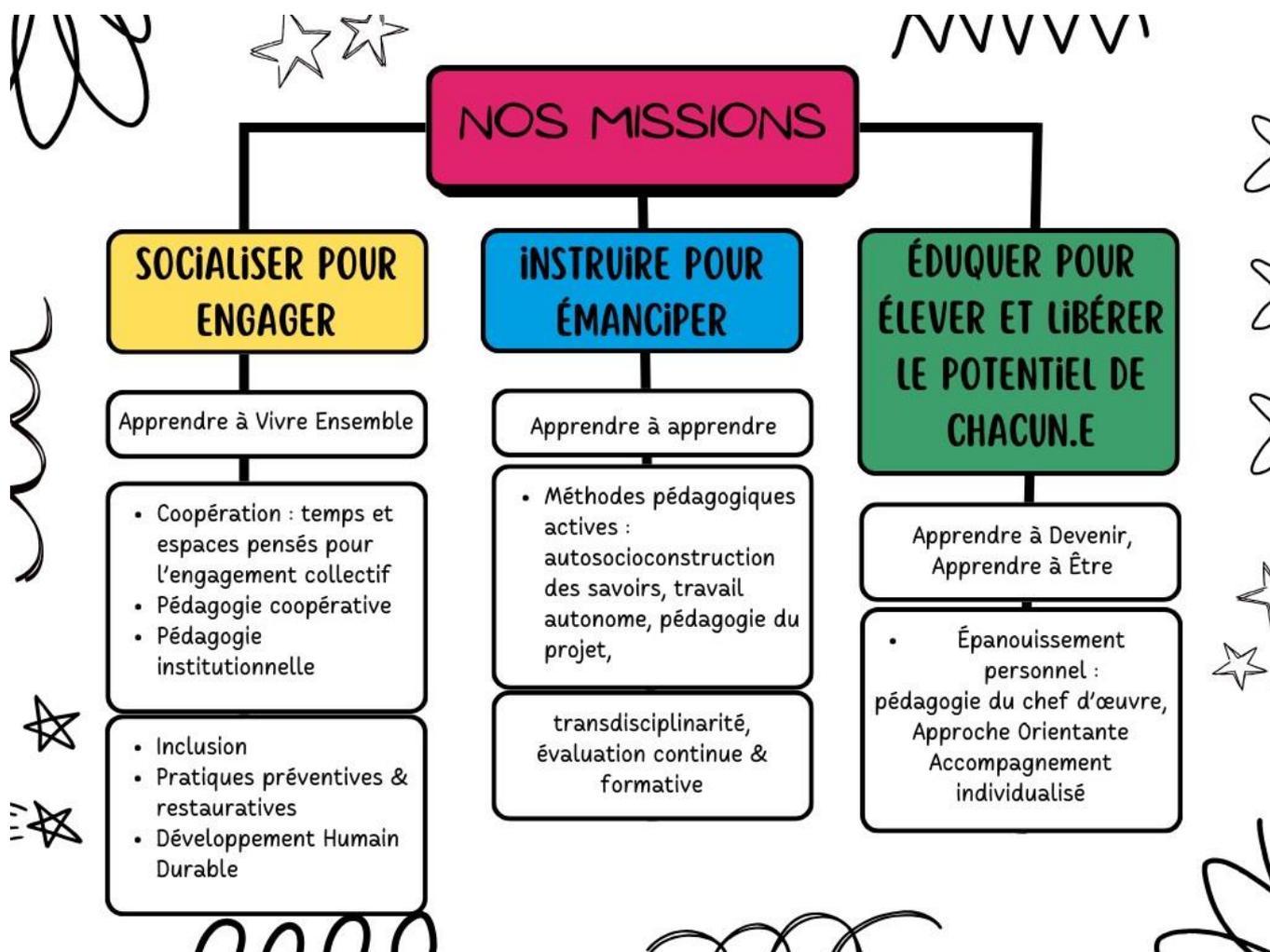
Par la suite, les nouveaux bâtiments mettront l'accent sur la durabilité avec par exemple, une zone humide, des potagers et un verger. Plus spécifiquement les bâtiments scolaires sont pensés à partir du projet pédagogique de l'école afin de permettre la mise en place d'un Tronc Commun Polytechnique et pluridisciplinaire (qui outre, des apprentissages théoriques et manuels, intègre le numérique et une grande composante sportive et ludique). Celui-ci permettra à chacun.e d'acquérir les compétences de base dans une perspective de coopération et non de compétition.

## 1.4 L'école Jules Verne : ses missions et ses grandes orientations

Notre école d'enseignement secondaire est publique<sup>1</sup>, à pédagogie active et coopérative, en immersion néerlandais au choix et en co-construction.

Partant du pari d'un « **Tous capables** », elle propose à chaque jeune un aménagement de l'espace et du temps afin de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, l'autonomie, la solidarité et la coopération (à repenser régulièrement et collectivement). Elle permet à chacun.e de viser l'excellence, en permettant à tous (élèves et acteurs scolaires) de découvrir et développer ses potentiels intellectuels, créatifs, artistiques et physiques.

L'école Jules Verne c'est aussi un enseignement de qualité grâce à une pédagogie innovante en réflexion permanente, qui s'est construite jusqu'à présent autour de trois grandes missions (priorités et spécificités) - socialiser pour engager ; instruire pour émanciper ; éduquer pour élever et libérer le potentiel de chacun.e - qu'elle décline dans plusieurs dispositifs présentés ci-dessous:



<sup>1</sup> Notre Pouvoir Organisateur est la Commission communautaire française et notre réseau (CPEONS) fait partie de l'enseignement officiel subventionné

## Partie 2 - Le projet d'établissement : Missions & Valeurs

### 2.1. Socialiser pour engager : Apprendre à Vivre Ensemble

#### UNE ÉCOLE POUR TOUTES ET TOUS

Objectif spécifique : la lutte contre les inégalités scolaires et le décrochage à Bruxelles au centre de notre projet d'école

Actions : mener une réflexion régulière avec les divers acteurs scolaires (enseignant.es, élèves, éducateurs, jeunes décrochés, familles, acteurs extra scolaires) pour penser l'école qu'ils veulent construire

#### CO-CONSTRUCTION & MIXITÉ SOCIALE

Objectif spécifique : la co-construction de l'école pour permettre une mixité scolaire & sociale

Actions : organiser régulièrement des journées et des activités ouvertes aux familles et au quartier pour réfléchir ensemble aux projets de l'école. Mettre en place des dispositifs permettant à toutes de s'exprimer et de participer (traductions, collaborations avec les associations extra-scolaires, ...)

#### COOPÉRATION & OUVERTURE SUR LA CITÉ

Objectif spécifique : la création d'une école et la constitution d'une communauté scolaire - les relations avec les familles et le quartier

Actions : inclure ces acteurs diversifiés dans la cogestion de l'école ouverte sur la cité. Mettre à disposition les bâtiments scolaires pour des activités ouvertes à toutes et tous

## SOCIALISER POUR ENGAGER Apprendre à Vivre Ensemble

#### CITOYENNETÉ & DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Objectif spécifique : la citoyenneté des élèves et la démocratie participative afin que l'élève devienne acteur de son devenir au sein de l'école et en-dehors.

Actions : mettre en place divers types de conseils (selon des temporalités différentes) :

- le conseil de la classe : réunion des élèves d'une même classe et du titulaire pour assurer le bon fonctionnement du groupe et décider des projets
- le conseil d'École : réunion des délégués élus de chaque classe, de quelques enseignants et de la direction. Concerne les élèves de toute l'école dans le but d'assurer son bon fonctionnement
- le Conseil de participation : instance légale, ce conseil débat du projet d'établissement et remet de avis

#### CO-ÉDUCATION & MIXITÉ

Objectif spécifique : construire une école plus égalitaire entre hommes et femmes afin de lutter contre toute forme de ségrégation

Actions : mixité des cours d'éducation physique et sportive

*« On prépare la démocratie de demain par la démocratie à l'école. Un régime autoritaire à l'école ne saurait être formateur de citoyens démocrates. »*

*Célestin Freinet*

## 2.2. Instruire pour Émanciper par le Savoir : Apprendre à Apprendre

### ÉMANCIPATION & DÉSIR D'APPRENDRE

Objectif spécifique : les pédagogies actives & coopératives

Actions : permettre à chacun.e de construire ses savoirs et ses compétences à travers des problèmes qui font sens. Favoriser la collaboration et l'entraide entre les élèves dans les apprentissages et dans la vie de l'école

### AUTONOMIE & SOLIDARITÉ

Objectif spécifique : la pédagogie par projets

Actions : proposer aux élèves de travailler, entre autres, lors des moments de travail autonome, en groupe hétérogène sur des productions concrètes au-delà des frontières de l'école (une correspondance avec d'autres écoles, la création d'un journal scolaire, la construction d'ateliers d'écriture, la participation à une action sociale, la création d'un projet avec une AMO, les maisons de jeunes et de quartier, ...

### PARTICIPATION & RESPONSABILISATION

Objectif spécifique : le portfolio

Actions : conjointement aux évaluations formatives réalisées pendant les apprentissages, notre école propose à l'élève de réaliser un portfolio afin de lui permettre de prendre conscience de ses apprentissages, de ses progressions, de ses forces et de ses difficultés

# INSTRUIRE POUR EMANCIPER PAR LE SAVOIR

## Apprendre à apprendre

### NUMÉRIQUE

Objectif spécifique : Intégration du numérique afin d'offrir à tous un bagage digital minimum leur permettant d'être pleinement acteur du monde en transformation dans lequel ils évoluent.

Actions : L'école Jules Verne s'inscrit dans le projet « Rentrée numérique » de l'asbl EduclT qui articule son travail autour de 3 axes : l'accompagnement de l'équipe éducative et des élèves dans l'intégration du numérique ; l'accès au matériel informatique et la connectivité pour tous ; et enfin, l'ouverture à une large palette de logiciels afin d'enrichir les pratiques pédagogiques et favoriser le plaisir d'apprendre.

### IMMERSION

Objectif spécifique : enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère (EMILE)

Actions : à l'école Jules Verne, une partie des cours de la grille horaire (8 périodes : néerlandais, histoire & géographie) est assurée en néerlandais afin d'offrir à celles et ceux qui font le choix de cette filière, la possibilité de devenir bilingue

*« Maintenant, Axel, s'écria le professeur d'une voix enthousiaste, nous allons nous enfoncer véritablement dans les entrailles du globe. Voici donc le moment précis où notre voyage commence »*

*Jules Verne, Voyage au centre de la terre*

## 2.3. Éduquer pour Élever & Libérer le potentiel de chacun.e : Apprendre à Être et à Devenir

### DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE & SOLIDARITÉ

Objectif spécifique : L'approche Orientante et le travail autonome

Actions : Mettre en place des projets afin de permettre à l'élève de prendre conscience et développer au maximum ses potentiels. Organiser des périodes décloisonnées où les élèves sont mélangés dans des groupes pluri-classes constitués à l'année, où l'entraide et la coopération sont encouragées afin que chacun.e puisse réaliser ses objectifs d'apprentissage. En s'appuyant sur les différentes personnalités et/ou compétences des élèves et des enseignant.es, ces moments seront l'occasion d'exprimer de nouvelles manières d'apprendre pour offrir à toutes et à tous la possibilité de surmonter ses différentes difficultés

**ÉDQUER POUR  
ÉLEVER ET  
LIBÉRER LE  
POTENTIEL DE  
CHACUN.E**

Apprendre  
à Être et à  
Devenir

### DIFFÉRENCIATION, CONFIANCE & INCLUSION

Objectif spécifique : la différenciation et l'accompagnement individualisé

Actions : L'école Jules Verne, contrairement à la pédagogie frontale (qui propose à toutes et tous, la même leçon, les mêmes exercices), organisera, notamment lors des moments de travail autonome, des groupes interclasses afin de permettre plus de coopération entre les élèves et entre les enseignant.es. Il s'agira également de se concentrer dans les apprentissages mais aussi dans les interactions quotidiennes sur ce que les élèves sont capables de faire plutôt que sur leurs manques. S'interroger sur ce qui, dans l'environnement de l'école et de la classe, doit être adapté au bénéfice de toutes et tous et ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins plus spécifiques de certain.es

*« Il faut prendre conscience de l'apport d'autrui, d'autant plus riche que la différence avec soi-même est plus grande »*

*Albert Jacquard*

## Partie 3 - Organisation de l'école Jules Verne au jour le jour

### 3.1. Programme

Le programme de l'école Jules Verne est pensé dans un esprit de continuité afin de faciliter la transition primaire-secondaire. Afin de respecter la législation scolaire<sup>1</sup> en vigueur en Fédération Wallonie-Bruxelles, il se fonde sur un tronc commun qui offre à chacun.e une formation générale, polytechnique, sportive, artistique et culturelle et renforce l'égalité des chances de réussite pour tous.

### 3.2. Grille de cours

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h40 – 10h10	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10h10 - 10h25	Récré				
10h25 – 11h55	Cours	TA	Cours	TA	Cours
11h55 – 13h00	Pause midi		11h55-12h40 : conseil de la classe (1mercredi sur 2)	Pause midi	
13h00 – 14h30	Cours	Cours		Cours	Cours
14h30 – 14h45	Récré			Récré	
14h45 – 16h15	Cours	Cours		Ateliers	

En début de journée, les élèves sont priés d'être présents à 08h35 au plus tard dans la cour de récréation ou dans le hall d'entrée en cas de fortes intempéries.

Les cours débutent à 08h40 et se terminent au plus tard à 16h15.

Le mercredi, les cours se terminent à 11h55 ou 12h40 (1 semaine sur 2)

Actuellement, le vendredi les cours se terminent à 14h30 ou 15h15 (1 semaine sur 2)

Le mardi et le jeudi, de 10h25 à 11h55 = travail autonome, lieu d'apprentissage encadré par un adulte référent TA.

<sup>1</sup> Dont le Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, du 03 mai 2019

### 3.3. Grille horaire

- Grille horaire du 1er degré commun (élèves ayant obtenu le CEB)

	1ère année (1C)	2ème année (2C)
<b>Formation commune :</b>		
Religion/morale ou dispense correspondant à 1 période de philosophie et citoyenneté	1	1
Philosophie et citoyenneté	1	1
Français	6	5
Formation mathématique	4	5
Formation historique et géographique	4	4
Langue moderne I : Néerlandais	4	4
Initiation scientifique	3	3
Education physique	3	3
Education par la technologie	1	1
Education plastique et/ou musicale	1	1
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
<b>Activités complémentaires * :</b>		
Education à la citoyenneté	2 à 4	2 à 4
<b>Total</b>	<b>30 à 32</b>	<b>30 à 32</b>
Remédiation (facultatif, à la demande de l'élève ou du professeur)	1 ou 2	1 ou 2

\*Les activités complémentaires sont consacrées au soutien des compétences visées au travers de la formation commune, par des approches diversifiées.

Elles permettent aussi de faciliter le développement personnel et social des élèves ainsi que d'accroître leur motivation, notamment en soutenant les démarches d'orientation scolaire. Elles ne constituent en aucun cas un prérequis à l'admission dans une orientation d'étude aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire.

- ✓ Les cours en bleu sont les cours donnés en immersion néerlandaise (**pour les élèves qui font le choix de la filière immersive**).

Il n'est pas indispensable d'avoir suivi un enseignement primaire en immersion pour rejoindre notre école. Une discussion en famille et une réelle motivation personnelle sont essentielles.

- Grille-horaire du 1er degré différencié (élèves n'ayant pas obtenu le CEB) \*

	1 <sup>ère</sup> différenciée (1D)	2 <sup>ème</sup> différenciée (2D)
Religion, morale Ou dispense correspondant à 1 période de philosophie & citoyenneté	1	1
Philosophie & citoyenneté	1	1
Français		
<i>Français</i>	8	8
<i>Formation historique et géographique comprenant la vie sociale et économique</i>	2	2
Mathématique		
<i>Mathématique</i>	5	5
<i>Initiation scientifique</i>	2	2
Langue moderne I : néerlandais	4	4
Education physique	3	3
Education plastique & musicale		
<i>Education plastique</i>	2	2
<i>Education musicale</i>	2	2
Education par la technologie		
<i>Initiation à l'informatique</i>	1	1
<i>Cuisine alimentaire</i>	1	1
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>32</b>

\*Le premier degré différencié est accessible uniquement aux élèves qui ne sont pas titulaires du CEB et qui, soit ont suivi la sixième année de l'enseignement primaire, soit sont âgés de douze ans au moins avant le 31 décembre de l'année scolaire qui suit sans avoir fréquenté la sixième année de l'enseignement primaire.

### 3.4. Le P90

L'école Jules Verne propose une grille horaire de 34 périodes de 45 minutes regroupées autant que possible en plage de 90 minutes afin de permettre l'organisation :

De conseils de la classe : avec le titulaire pour parler, des projets de classes, des problèmes des élèves... Ceci géré un maximum par les élèves et les délégués

De conseils d'école

De temps d'accueil (inclusion)

D'ateliers d'accompagnement individualisé le jeudi après-midi

### 3.5. La semaine de rentrée

La « semaine »<sup>1</sup> de rentrée est organisée par les enseignant.es afin d'accueillir les élèves et leurs familles de manière optimale (leur permettre de découvrir le campus du CERIA et le fonctionnement de l'école mais aussi déjà organiser des moments de discussions collectives pour penser l'année à venir).

La « semaine » qui suit sera consacrée à l'organisation d'ateliers non-mixtes puis mixtes, entre les enseignant.es et les élèves (pendant les heures scolaires), mais aussi avec les familles, le quartier et les associations intéressées (après les heures scolaires).

Il s'agira alors de dégager les thématiques transversales qui seront travaillées tout au long de l'année ; de penser les projets à mettre en œuvre au sein de l'école Jules Verne ; de discuter des modalités de cogestion ; bref, de réfléchir collectivement à « l'école à co-construire » afin que chacun.e puisse y trouver sa place.

---

<sup>1</sup> En fonction du calendrier scolaire de l'année en cours, il s'agira peut-être d'une semaine entière ou d'une partie de la semaine

“

RIEN NE S'EST FAIT  
DE GRAND QUI NE  
SOIT D'UNE  
ESPÉRANCE  
EXAGÉRÉE

Jules Verne

”

*Bienvenue à l'école Jules Verne  
et Bonne route à toi*